

LETTRÉ D'INFORMATION DES PORTEURS DU FCP OCTO CREDIT COURT TERME

Part A : FR0011299411

Part B : FR0011299429

Part C : FR0014007FZ5

Paris, le 11/04/2025

Objet : Changement d'acteurs de l'OPCVM

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « OCTO CREDIT COURT TERME » (ci-après le « Fonds » ou le « FCP ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous souhaitons vous informer de l'évolution de votre Fonds selon les termes et conditions de l'opération décrite ci-dessous.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

La gestion du fonds sera désormais assurée par la société de gestion AMPLEGEST, située au 50 boulevard Haussmann – 75009 PARIS, en lieu et place de l'actuelle société de gestion, OCTO AM.

Cette modification fait suite à une opération de fusion-absorption entre les sociétés OCTO AM et AMPLEGEST. Ce changement de société de gestion n'aura aucun impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement/risque de votre fonds.

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations entreront en vigueur le 30/04/2025.

La dernière valeur liquidative calculée par OCTO AM sera celle datée du 29 avril 2025 et calculée le 30 avril 2025. La première valeur liquidative calculée par AMPLEGEST sera celle datée du 30 avril 2025 et calculée le 2 mai 2025.

**Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre fonds ne facturant pas de frais de sortie**

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil rendement / risque de votre investissement ?

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

- **Modification du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation potentielle des frais : NON**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : Non significatif¹**



Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

La fiscalité applicable au fonds est inchangée. Toute sortie est soumise au régime des plus-values de cessions de valeurs mobilières.

Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

Tableau comparatif des éléments modifiés :

	Avant	Après
Acteurs intervenant sur le fonds		
Société de gestion*	OCTO AM	AMPLEGEST
Informations pratiques		
Lieu d'obtention d'informations sur le fonds	OCTO AM 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS	AMPLEGEST 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS
Lieu d'obtention d'information sur les catégories de parts	OCTO AM 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS	AMPLEGEST 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS

* Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 21/03/2025.

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus du fonds ainsi que le Document d'Information Clé mis à jour au jour de l'opération sur le site internet de OCTO AM (www.octo-am.com) et d'Amplegest (www.amplegest.com) ou d'en faire la demande auprès de :

AMPLEGEST
50, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre fonds ne facturant pas de frais de sortie.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Matthieu BAILLY
Président directeur général
OCTO AM